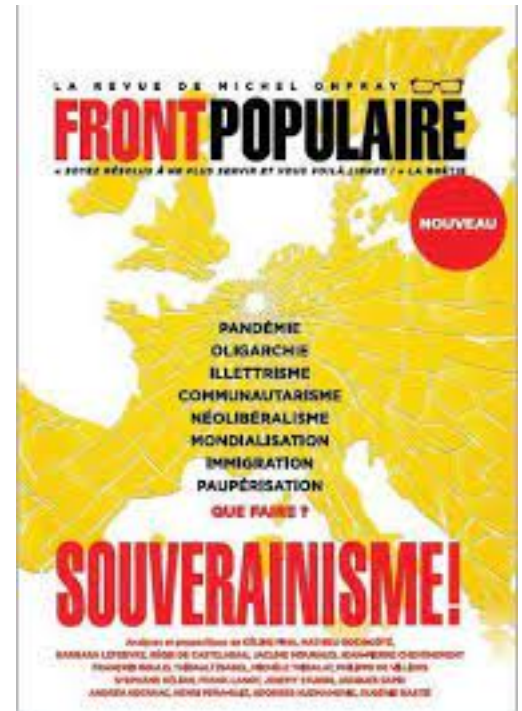


# L'Europe, son droit et le cas Michel Onfray : paresse et populisme

**Pierre-Yves Monjal**  
Professeur de droit public  
Chaire Jean Monnet

**Michel Onfray**



*La Revue Front populaire  
juillet 2020, n°1*

## **Thèmes de la conférence**

**Présentation de M. Onfray et de la Revue Front populaire**  
**Justifications de l'intitulé**  
**Éléments de contexte**  
**La part des juristes dans le débat public**

## **Commentaires critiques de certains propos de Michel Onfray**

« Les textes de loi français, depuis la déclaration des droits de l'Homme jusqu'à la Constitution de 1958, reconnaissent légalement et juridiquement la possibilité d'un droit de refus ou d'insurrection. L'article 21 de la Constitution stipule : lorsque le gouvernement viole les libertés et les droits garantis par la Constitution, la résistance sous toutes ses formes est le plus sacré de tous les droits et le plus impérieux des devoirs ».

L'histoire des communautés est un projet américano-nazi ourdi par un traître à la solde de la CIA — Jean Monnet—, trois collaborateurs vichystes — Robert Schuman, Paul Reuter et Maurice Lagrange — et un serviteur du régime nazi — Walter Hallstein. L'équation est simple. L'Union européenne d'aujourd'hui n'est que le reflet de ses fondements viciés d'hier. « Nous ne venons pas de nulle part et il faut savoir d'où on parle »

« Il y a quinze ans, le 29 Mai 2005, près de 55 % des Français rejetaient le projet de traité établissant une constitution pour l'Europe (TECE). Une formidable expression de la souveraineté nationale qui sera désavouée trois ans plus tard, lorsque députés et sénateurs adoptèrent le Traité de Lisbonne, au mépris de la volonté populaire ».

M. Onfray nous fait part d'une soirée durant laquelle le texte du TECE était en discussion... Ce fut pour lui un « grand moment de génie populaire » à Alençon dans l'Orne. « Ces textes de loi [...], ces textes juridiques ont été commentés par des gens dont ce n'était pas le métier ». Ils ont compris que « ce texte là était une entourloupe » et que la propagande depuis le traité de Maastricht avait joué à plein. Notamment « que l'on pouvait manipuler les résultats au ministère de l'Intérieur [en raison] des bourrages d'urnes [pratiqués par les socialistes]».

«Maastricht, l'État masstrichtien est une dictature. Ce qui arrive au peuple est la conséquence de cette dictature : la guerre en Ukraine, les gilets jaunes, l'augmentation des prix du gaz, l'inflation, la guerre. L'Europe c'est la guerre. C'est à cause de Maastricht. Maastricht est un État car il y a une monnaie, un pouvoir central et que l'on mène la guerre ».

Les États membres sont des coquilles vides, substantiellement débarrassés de leur puissance souveraine, donc « dépeuplés », « désouverainisés ... Et c'est ainsi que Maastricht, l'Union, la Commission, la Cour de justice... sont coupables de « populicide ». « La Commission vote toutes les lois et est anti-démocratique - L'Europe de Maastricht est antidémocratique et n'est pas légitime - La Commission est obsédée par la concurrence libre et non faussée qui est inscrite dans les traités et empêche la constitution de champions européens - La cour européenne de justice est contre les peuples et les droits de l'homme sont une tyrannie - Le droit européen s'impose à notre Constitution - Il faut combattre le libéralisme de l'État maastrichtien ».

## **Sur le même sujet**

**P.-Y Monjal**, Recension de l'ouvrage *J'ai tiré sur le fil du mensonge et tout est venu*, Philippe de Villiers, Fayard, 2019, 414 p., *Revue du droit de l'Union européenne*, Bruylant, 2019/2, pp. 226-229.

**P.-Y Monjal**, « **La part des juristes universitaire dans le débat public** », *Blog Médiapart*, <https://blogs.mediapart.fr/pymonjal/blog/070120/la-part-des-juristes-universitaires-dans-le-debat-public>, 7 janvier 2020.

**P.-Y Monjal**, « **Onfray, l'Europe et le droit** », *Blog Médiapart*, <https://blogs.mediapart.fr/pymonjal/blog/120820/michel-onfray-l-europe-et-le-droit>, 12 août 2020.

**P.-Y Monjal**, « **Le discours souverainiste de M. Onfray ou l'anti-européanisme paresseux par temps de crise** », *Bulletin annuel de l'Université Sorbonne Paris-Nord*, 2021, pp. 179-212.

**P.-Y Monjal**, « **Le droit de l'Union européenne : Le grand oublié de la campagne présidentielle** », *Les surligneurs*, Tribune, 1er février 2022.

**P.-Y Monjal**, « **Polka à la Comédie française - A propos de la QPC Air France II et de la notion d'identité constitutionnelle de la France** », *Revue du droit de l'Union européenne*, Bruylant, 2022/3, pp. 220-242

## **Pour aller plus loin**

Site de la Commission européenne, *Les décodeurs de l'Europe, Comprendre l'Union européenne et lutter contre les fake news*, [https://france.representation.ec.europa.eu/les-decodeurs-de-leurope\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/les-decodeurs-de-leurope_fr)

Legal Checking du discours politique, *Les surligneurs* : <https://www.lessurligneurs.eu/>

## **Contact**

**[pierre.monjal@univ-tours.fr](mailto:pierre.monjal@univ-tours.fr)**